



## REDEVANCES AURIFÈRES OSISKO PUBLIE SES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2017

### *Augmentation du dividende de 25 %*

(Montréal, 3 août 2017) Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « Société » ou « Osisko ») (TSX et NYSE : OR) a le plaisir d'annoncer ses résultats pour le deuxième trimestre de 2017. Tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

### **Faits saillants – deuxième trimestre de 2017**

- Le 5 juin 2017, Osisko a annoncé l'acquisition d'un portefeuille d'actifs de métaux précieux d'Orion Mine Finance (« Orion ») comptant 74 redevances, flux et ententes d'écoulement, incluant un flux diamantifère de 9,6 % des diamants produits à la mine Renard et un flux aurifère et argentifère de 4 % de l'or et de l'argent produits à la mine Brucejack, qui sont deux nouvelles mines au Canada, en plus d'un flux argentifère de 100 % de l'argent produit à la mine de cuivre Mantos Blancos au Chili; l'acquisition a été clôturée le 31 juillet 2017.
- Nombre record trimestriel de 10 863 onces d'équivalent d'or<sup>1</sup> gagnées (une augmentation de 12 % comparativement au T2 2016<sup>2</sup>);
- Produits trimestriels record de 18,4 millions de dollars (une augmentation de 16 % comparativement au T2 2016);
- Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation de 14,1 millions de dollars (comparativement à 15,9 millions de dollars au T2 2016);
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires d'Osisko de 11,0 millions de dollars, 0,10 \$ par action de base (comparativement à 15,7 millions de dollars, 0,15 \$ par action de base au T2 2016);
- Bénéfice ajusté<sup>3</sup> de 7,1 millions de dollars, 0,07 \$ par action de base<sup>3</sup> (comparativement à 6,6 millions de dollars, 0,06 \$ par action de base au T2 2016);
- Acquisition d'actions ordinaires supplémentaires de Barkerville Gold Mines Ltd. (« Barkerville »), une entreprise associée à Osisko, pour 38,9 millions de dollars, augmentant la participation d'Osisko à 33,4 %;
- Acquisition d'une redevance supplémentaire de 0,75 % en rendement net de fonderie (« NSR ») sur le projet aurifère Cariboo de Barkerville pour une contrepartie en espèces de 12,5 millions de dollars, augmentant la redevance NSR détenue par Osisko dans le projet aurifère Cariboo à 2,25 % au total; et
- Déclaration d'un onzième dividende trimestriel de 0,04 \$ par action ordinaire versé le 17 juillet 2017 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 30 juin 2017.

<sup>1</sup> Les onces d'équivalent d'or comprennent les redevances NSR en or et en argent ainsi que d'autres redevances en espèces et un flux argentifère. L'argent a été converti en onces d'équivalent d'or en multipliant le nombre d'onces d'argent par le prix moyen de l'argent pour la période, puis divisé par le prix moyen de l'or pour la période. Les ententes d'écoulement ont été converties en utilisant l'équivalent du règlement financier divisé par le prix moyen de l'or pour la période. Les redevances en espèces ont été converties en onces d'équivalent d'or en divisant le produit associé par le prix moyen de l'or pour la période. Pour connaître le prix moyen des métaux utilisés, veuillez consulter la section Portefeuille de droits de redevances et de flux.

<sup>2</sup> Trois mois terminés le 30 juin 2016 ou deuxième trimestre de 2016 (« T2 2016 »).

<sup>3</sup> « Bénéfice ajusté » et « Bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Veuillez consulter la section « Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

## **Fait saillant – août 2017**

- Le 3 août 2017, déclaration d'un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action ordinaire, payable le 16 octobre 2017 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 30 septembre 2017, représentant une augmentation de 25 % comparativement au trimestre précédent.

Sean Roosen, président du conseil d'administration et chef de la direction, commentant les activités du deuxième trimestre : « Nos efforts durant le trimestre ont été concentrés sur l'offre et la clôture de l'acquisition transformationnelle du portefeuille d'actifs de redevances, de flux et d'ententes d'écoulement d'Orion. Nous sommes également heureux du progrès réalisé par les sociétés dans lesquelles Osisko investit sur leurs projets aurifères respectifs, et qui font partie de notre modèle accélérateur. Nous croyons qu'Osisko est la mieux placée pour accroître la valeur pour ses actionnaires dans un futur rapproché, et ce à l'aide de son portefeuille orienté sur la croissance. »

## **Acquisition du portefeuille d'Orion**

Le 31 juillet 2017, Osisko a acquis un portefeuille d'actifs de métaux précieux d'Orion constitué de 61 redevances, de 7 ententes d'écoulement de métaux précieux et de 6 flux de métaux pour une contrepartie en trésorerie de 506,8 millions de dollars US (653,1 millions de dollars<sup>4</sup>) représentant le montant convenu sur le prix d'achat de 500,6 millions de dollars US (645,3 millions de dollars<sup>4</sup>), plus un montant initial estimé de 6,2 millions de dollars US (7,8 millions de dollars<sup>4</sup>) correspondant aux montants reçus par Orion depuis le 1<sup>er</sup> juin 2017, la date d'effet de la transaction et de l'acquisition du fonds de roulement, et 30 906 594 actions ordinaires d'Osisko émises à Orion (le « prix d'acquisition ») (la « transaction »). La combinaison des portefeuilles d'Osisko et d'Orion permet à la Société de détenir un total de 131 redevances, flux de métaux et ententes d'écoulement, incluant 16 actifs générant des revenus. Dans le cadre de la transaction, la Société acquiert un flux diamantifère de 9,6 % sur la mine Renard et un flux aurifère et argentifère de 4 % sur la mine d'or et d'argent Brucejack, qui sont deux nouvelles mines au Canada, en plus d'un flux argentifère de 100 % issu de la mine de cuivre Mantos Blancos au Chili.

Dans le cadre de la transaction, CDP Investissements inc., une filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « Caisse ») et le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) (le « Fonds F.T.Q. ») ont souscrit 200 millions de dollars et 75 millions de dollars en actions ordinaires d'Osisko, respectivement, dans le cadre d'un placement privé concomitant (le « placement privé ») visant à financer une partie de la contrepartie en espèces et à appuyer la transaction. Au total, 18 887 363 actions ordinaires (les « actions ordinaires du placement privé ») ont été émises au prix de 14,56 \$ par action en vertu du placement privé. Le placement privé était assujéti à un paiement de capital engagé de 7 % payable en partie en actions (2 % ce qui représente 385 457 actions ordinaires) et en espèces (5 % ce qui représente 13,8 millions de dollars).

Une assemblée extraordinaire des actionnaires d'Osisko a eu lieu le 31 juillet 2017, dans le cadre de laquelle les actionnaires ont approuvé la transaction et le placement privé.

À la suite de la transaction, Orion, la Caisse et le Fonds F.T.Q. détiennent respectivement 19,7 %, 12,1 % et 5,5 % des actions ordinaires émises et en circulation d'Osisko, en se basant sur le nombre d'actions ordinaires d'Osisko en circulation à la clôture de la transaction le 31 juillet 2017. Toute vente des actions d'Orion est assujéti à certaines restrictions, incluant une période de détention minimale de 12 mois et une exigence de vaste distribution.

---

<sup>4</sup> Basé sur le taux de change quotidien publié par la Banque du Canada pour le 31 juillet 2017.

La Société s'est engagée à payer la contrepartie en trésorerie de l'acquisition en dollars US, pour un montant fixe prédéterminé de 500,6 millions de dollars US (représentant 675,0 millions de dollars à la signature de l'entente). Par conséquent, en juin 2017 la Société a conclu des contrats de change à terme pour un montant de 275 millions de dollars pour acquérir 204 millions de dollars et a désigné ces contrats comme des instruments de couverture de flux de trésorerie aux fins comptables. Le solde de la contrepartie en trésorerie du prix d'acquisition payée en dollars US a été payé à même les soldes actuels de trésorerie et d'équivalents de trésorerie libellés en dollars US, soit un montant de 184,8 millions de dollars US (230,8 million de dollars<sup>5</sup>), et la facilité de crédit renouvelable disponible, avec un prélèvement de 118 millions de dollars US (147,3 millions de dollars<sup>5</sup>).

La transaction avec Orion sera comptabilisée comme un regroupement d'entreprises où Osisko est l'acquéreur. Les actifs acquis et les passifs pris en charge seront comptabilisés à leur juste valeur estimative à la date de clôture de l'acquisition, soit le 31 juillet 2017. Les coûts de transaction totaux sont estimés entre 8,5 et 9,0 millions de dollars, desquels 1,0 million de dollars et 1,1 million de dollars sont présentés l'état des résultats respectivement pour les périodes de trois et six mois terminés le 30 juin 2017.

Les flux et les ententes d'écoulement acquis sont assujettis à des engagements d'achat d'or, d'argent et de diamants, lesquels sont résumés à la section Obligations contractuelles et engagements du rapport de gestion pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2017 déposé sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission sur EDGAR au [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

#### Résumé des principaux droits de redevances, de flux et d'ententes d'écoulement acquis

Actif	Exploitant	Droit	Produits	Juridiction	Étape
Renard	Stornoway Diamonds	Flux	Dia	Canada	Exploitation
Mantos Blancos	Mantos Copper S.A.	Flux	Ag	Chili	Exploitation
Brucejack	Pretium Resources	Flux et entente d'écoulement	Au	Canada	Development
Sasa	Lynx Resources Ltd	Flux	Ag	Macedonie	Exploitation
Matilda	Blackham Resources	Entente d'écoulement	Au	Australie	Exploitation
Parral	GoGold Resources	Entente d'écoulement	Au	Mexique	Exploitation
San Ramon	Red Eagle Mining Corp.	Entente d'écoulement	Au	Colombie	Exploitation
Seabee	Silver Standard	Redevance de 3 % NSR	Au	Canada	Exploitation
Bald Mtn Alligator Ridge	Kinross	Redevance de 1 % NSR	Au	É.-U.	Exploitation
Bald Mtn Duke/Trapper	Kinross	Redevance de 4 % NSR	Au	É.-U.	Exploitation
Brauna	Lipari	Redevance de 1 % GRR <sup>(1)</sup>	Dia	Brésil	Exploitation
Kwale	Base Resources	Redevance de 1,5 % GRR	Il, Ru, Zi	Kenya	Exploitation
Pan	GRP Minerals	Redevance de 4 % NSR	Au	É.-U.	Exploitation
Amulsar	Lydian International	Flux et entente d'écoulement	Au, Ag	Arménie	Développement
Back Forty	Aquila Resources	Flux	Ag	É.-U.	Exploration
Gold Rock	GRP Minerals	Redevance de 4% NSR	Au	É.-U.	Exploration
Casino	Western Copper & Gold	Redevance de 1,25 % NSR	Au, Ag, Cu	Canada	Exploration
Cerro Del Gallo	Primero Mining	Redevance de 3 % NSR	Au, Ag	Mexique	Exploration
Sao Jorge	GoldMining	Redevance de 1,25 % NSR	Au	Brésil	Exploration

<sup>5</sup> Basé sur le taux de change quotidien publié par la Banque du Canada pour le 31 juillet 2017.

Spring Valley	Waterton	Redevance de 0,5 % NSR	Au	É.-U.	Exploration
Nimbus	MacPhersons Resources	Entente d'écoulement	Au, Ag	Australie	Exploration
Yenipazar	Aldridge Minerals inc.	Entente d'écoulement	Au	Turquie	Exploration

(1) Redevance sur le revenu brut ou *gross revenue royalty* ("GRR")

### Renard (Stornoway Diamond Corporation)

La mine de diamant Renard, exploitée par Stornoway Diamond Corporation est la première mine de diamant du Québec et la sixième au Canada. Elle est située à environ 250 km au nord de la communauté crie de Mistissini et à 350 km au nord de Chibougamau dans la région de la Baie-James dans le centre-nord du Québec. La construction du projet a débuté le 10 juillet 2014 et la production commerciale a été déclarée le 1er janvier 2017. Conformément aux modalités de l'entente de flux de Renard visant la vente à terme de diamants, Osisko a droit à 9,6 % de la production de diamant de la mine Renard en contrepartie de paiements de 50 \$ US le carat, assujettis à une augmentation annuelle de 1 % après le 1er janvier 2020.

### Mantos Blancos (Mantos Copper S.A.)

Mantos Copper S.A. (« Mantos »), une société minière axée sur l'extraction et la vente de cuivre. La société détient et exploite la mine Mantos Blancos et le projet Mantoverde, situés dans les régions d'Antofagasta et d'Atacama au nord du Chili. L'entente de flux de Mantos est sur la durée de vie de la mine et correspond à 100 % de l'argent payable de la mine de cuivre Mantos Blancos jusqu'à ce que 19 300 000 onces aient été livrées, après quoi le pourcentage du flux s'établira à 30 %. Le prix d'achat de l'argent selon les modalités de l'entente de flux de Mantos correspond à 25 % du prix moyen de l'argent pour chaque once d'argent affiné vendue et livrée et/ou créditée par Mantos à Osisko. Mantos peut choisir de réduire la quantité d'argent affiné devant être livrée et vendue à Osisko de 50 %, auquel cas Mantos doit faire un paiement au comptant de 70 millions de dollars US à Osisko.

Osisko a un droit de premier refus à l'égard de tout financement par Mantos de redevances, de flux, de participations ou de droits dans la production d'or de la mine de cuivre Mantos Blancos ou de la mine Mantoverde avant le 30 juin 2018.

### Le flux Brucejack (Pretium Resources Inc.)

La mine d'or Brucejack de Pretium Resources Inc. (« Pretium »), soit une mine souterraine à haute teneur a annoncé avoir atteint le stade de production commerciale le 3 juillet 2017. Cette mine est située au nord-ouest de la Colombie-Britannique, à environ 65 km au nord de Stewart, en Colombie-Britannique, et s'étend sur 122 133 hectares (plus de 301 798 acres). L'entente de flux de Brucejack prendra fin à la date à laquelle Pretium aura vendu 7 067 000 onces d'or et 26 297 000 onces d'argent à Osisko. Si Pretium exerce l'option de flux de 2018, le pourcentage de métaux désignés sera de 3 % (1,5 % attribuable à Osisko) et si Pretium Exploration exerce l'option de flux de 2019, il sera de 4 % (2 % attribuable à Osisko). Pretium Exploration peut choisir de racheter la totalité ou une partie du flux selon l'une ou l'autre des options suivantes :

- a) Rachat 2018: Pretium a le droit de racheter l'ensemble du flux au 31 décembre 2018 pour 237 millions de dollars US (119 millions de dollars US attribuables à Osisko);
- b) Rachat 2019: Pretium a le droit de racheter l'ensemble du flux au 31 décembre 2019 pour 272 millions de dollars US (136 millions de dollars US attribuables à Osisko);
- c) Rachat de réduction 2018: Pretium a le droit de réduire le flux de 8 % à 3 % en effectuant un paiement de 150 millions de dollars US au 31 décembre 2018 (75 millions de dollars US attribuable à Osisko);

- d) Rachat de réduction 2019: Pretium a le droit de réduire le flux de 8 % à 4 % en effectuant un paiement de 150 millions de dollars US au 31 décembre 2019 (75 millions de dollars US attribuable à Osisko)

Si Pretium n'exerce pas le droit de réduire ou de racheter le flux de métaux précieux affinés au plus tard le 31 décembre 2019, un montant de 20 millions de dollars US devra être payé par Pretium (10 millions de dollars US attribuables à Osisko) et un flux de 8 % (4 % attribuable à Osisko) s'appliquera aux métaux précieux affinés à compter du 1er janvier 2020, avec un paiement de 400 \$ US par once d'or et de 4,00 \$ US par once d'argent.

#### L'entente d'écoulement Brucejack

L'entente d'écoulement Brucejack s'applique aux ventes visant les premières 7 067 000 onces d'or affiné (déduction faite des onces livrées conformément à l'entente de flux de Brucejack qui est décrite ci-dessus). Osisko est tenue de payer l'or affiné à un prix de l'or établi en fonction du marché en dollars américains par once pendant une période précise de tarification avant et après la date de chaque vente. L'obligation de l'entente d'écoulement s'applique à 100 % (50 % attribuable à Osisko) de l'or affiné produit par le projet Brucejack, déduction faite du pourcentage d'or affiné devant être livré conformément à l'entente de flux de Brucejack (soit entre 0 % et 4 % attribuable à Osisko), sous réserve de toute réduction qui serait appliquée de la manière décrite ci-dessus. Pretium a l'option de réduire l'obligation de l'entente d'écoulement de l'une des façons suivantes :

- a) le 31 décembre 2018, Pretium peut choisir de réduire l'obligation de l'entente d'écoulement (i) pour la ramener à 50 % (25 % attribuable à Osisko) en payant 11 \$ US par once multipliés par 0,50 à l'égard des onces d'or qui n'ont pas encore été livrées ou (ii) pour la ramener à 25 % (12,5 % attribuable à Osisko) en payant 11 \$ US par once multipliés par 0,75 à l'égard des onces d'or qui n'ont pas encore été livrées; ou
- b) le 31 décembre 2019, Pretium peut choisir de réduire l'obligation de l'entente d'écoulement (i) pour la ramener à 50 % (25 % attribuable à Osisko) en payant 13 \$ US par once multipliés par 0,50 à l'égard des onces d'or qui n'ont pas encore été livrées ou (ii) pour la ramener à 25 % (12,5 % attribuable à Osisko) en payant 13 \$ US par once multipliés par 0,75 à l'égard des onces d'or qui n'ont pas encore été livrées.

#### **Nombre record d'onces d'équivalent d'or gagnées au T2 et au premier semestre de 2017**

Le portefeuille de droits redevances et de flux de métaux en production de la Société a livré un record trimestriel de 10 863 onces d'équivalent d'or au deuxième trimestre de 2017 pour un total de 21 280 onces d'équivalent d'or pour le premier semestre de 2017. Des niveaux de production plus élevés à Canadian Malartic, Éléonore et Vezza, et la contribution du flux Gibraltar ont été les principaux facteurs contribuant au nombre record trimestriel d'onces d'équivalent d'or gagnées par la Société, tandis que la production à Island Gold a légèrement diminué comparativement au deuxième trimestre de 2016.

## Redevances gagnées (en onces d'équivalent d'or)

	Pour les trois mois terminés le 30 juin		Pour les six mois terminés le 30 juin	
	2017	2016	2017	2016
<u>Or</u>				
Canadian Malartic	7 407	7 242	14 890	14 364
Éléonore	1 748	1 585	3 329	3 655
Island Gold	394	440	810	652
Veza	326	221	675	221
Autres	77	78	227	105
	9 952	9 566	19 931	18 997
<u>Argent</u>				
Gibraltar (3 et 5 mois)	800	-	1 109	-
Canadian Malartic	111	105	238	207
Veza	-	-	2	-
	911	105	1 349	207
Total des onces d'équivalent d'or	<b>10 863</b>	<b>9 671</b>	<b>21 280</b>	<b>19 204</b>

## Produits

	Pour les trois mois terminés le 30 juin					
	2017			2016		
	Prix moyen réalisé par once (\$)	Onces vendues	Total des produits (000 \$)	Prix moyen réalisé par once (\$)	Onces vendues	Total des produits (000 \$)
Or vendu	1 692	9 874	16 710	1 631	9 497	15 488
Argent vendu	23	66 681	1 519	23	7 583	178
Redevances (payées en espèces)	-	-	130	-	-	126
			18 359			15 792
	Pour les six mois terminés le 30 juin					
	2017			2016		
	Prix moyen réalisé par once (\$)	Onces vendues	Total des produits (000 \$)	Prix moyen réalisé par once (\$)	Onces vendues	Total des produits (000 \$)
Or vendu	1 656	19 843	32 858	1 633	18 914	30 890
Argent vendu	23	97 609	2 255	22	15 683	338
Redevances (payées en espèces)	-	-	372	-	-	170
			35 485			31 398

En 2017 et 2016, 100 % des produits ont été récoltés des ventes de métaux précieux et du Canada.

## Survol des résultats financiers

- Produits de 18,4 millions de dollars, comparativement à 15,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016;
- Bénéfice brut de 14,4 millions de dollars, comparativement à 12,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016;
- Bénéfice d'exploitation de 5,9 millions de dollars, comparativement à 4,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016;
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires d'Osisko de 11,0 millions de dollars ou de 0,10 \$ par action de base et diluée, comparativement à 15,7 millions de dollars ou 0,15 \$ par action de base et diluée au deuxième trimestre de 2016;

- Bénéfice ajusté<sup>6</sup> de 7,1 millions de dollars ou de 0,07 \$ par action de base<sup>6</sup>, comparativement à 6,6 millions de dollars ou à 0,06 \$ par action de base au deuxième trimestre de 2016;
- Flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation de 14,1 millions de dollars, comparativement à 15,9 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016.

Les produits ont augmenté au deuxième trimestre de 2017 en raison de redevances en nature gagnées et vendues plus élevées. Les redevances aurifères gagnées de la mine Canadian Malartic ont augmenté de 2 % ou de 165 onces (les ventes ont augmenté de 156 onces), les redevances en or reçues et vendues de la mine Éléonore ont augmenté de 10 % ou de 163 onces et les redevances en or reçues de la mine Veza ont augmenté de 105 onces. De plus, Osisko a reçu et vendu 58 376 onces d'argent relativement au flux argentifère de Gibraltar. Le prix de vente moyen par once d'or en dollars canadiens était plus élevé au deuxième trimestre de 2017, avec une valeur de 1 692 \$, comparativement à 1 631 \$ au deuxième trimestre de 2016.

Le bénéfice brut a atteint 14,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2017, comparativement à 12,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 en raison de ventes plus élevées.

Au deuxième trimestre de 2017, le bénéfice d'exploitation s'est établi à 5,9 millions de dollars, comparativement à 4,8 millions de dollars à la même période en 2016. La hausse du bénéfice d'exploitation en 2017 est principalement attribuable au niveau plus élevé du bénéfice brut et des coûts récupérés des entreprises associées, à des charges d'exploration et d'évaluation moins élevées et à un gain à la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation (comparativement à une perte au deuxième trimestre de 2016), en partie contrebalancé par des charges générales et administratives (« G & A ») plus élevées. La hausse des charges G & A est principalement le résultat de l'augmentation de la charge de rémunération fondée sur des actions reliée aux unités d'actions différées et aux unités d'actions avec restrictions (nombre plus élevé d'unités en circulation et augmentation du rendement par rapport aux objectifs au 30 juin 2017) ainsi qu'à l'augmentation des frais généraux en raison du niveau plus élevé d'activités de la Société en 2017. Les frais de développement des affaires sont stables à 2,7 millions de dollars, mais comprennent les frais de transaction reliés à l'acquisition d'Orion de 1,0 million de dollars au deuxième trimestre de 2017.

La diminution du bénéfice net attribuable aux actionnaires d'Osisko au deuxième trimestre de 2017 est principalement le résultat d'une perte de change et de l'absence de produits de dividendes à la suite de la vente des actions de Labrador Iron Ore Royalty Corporation (« LIORC ») en 2016 et au début de 2017, en partie contrebalancé par des produits d'intérêts plus élevés.

Le bénéfice ajusté a augmenté à 7,1 millions de dollars, comparativement à 6,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016, en raison de l'augmentation du bénéfice brut, partiellement contrebalancée par une hausse des charges G & A.

Les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation ont diminué au deuxième trimestre de 2017 en raison d'un impact positif moins important de la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement par rapport au deuxième trimestre de 2016. En excluant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation sont de 13,7 millions de dollars comparativement à 13,0 millions de dollars à la même période en 2016, principalement du fait de produits et de bénéfice brut tous deux plus élevés.

---

<sup>6</sup> Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Consulter la section « Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

## **Mise à jour des actifs de redevances et flux en production**

### **Canadian Malartic Mine**

L'un des actifs principaux de la Société est une redevance de 5 % NSR sur la propriété Canadian Malartic, située à Malartic, au Québec, et exploitée par le Partenariat Canadian Malartic (le « partenariat ») mis sur pied par Mines Agnico Eagle Ltée et Yamana Gold Inc. (les « partenaires »). À Canadian Malartic, les prévisions de production pour 2017 et 2018 ont été légèrement augmentées en raison d'un changement du plan minier. Les partenaires ont indiqué que le plan mis à jour fournit un accès plus rapide aux zones à haute teneur situées plus profondément dans la fosse Canadian Malartic. Le partenariat prévoit actuellement une production aurifère de 600 000 onces, 650 000 onces et 640 000 onces pour 2017, 2018 et 2019, respectivement<sup>7</sup>.

Le gouvernement du Québec a annoncé l'approbation du projet d'extension de Canadian Malartic en avril 2017. Le projet d'extension permettra à la mine d'accéder à la zone Barnat, dont le minerai est plus tendre et permet des débits de traitement plus élevés. Les activités de production devraient commencer à la fin de 2019, suivant l'obtention des certificats d'autorisation nécessaires et la progression du détournement de la route. Dans le cadre de l'approbation, certains paramètres d'exploitation ont été modifiés et clarifiés, ce qui devrait améliorer l'efficacité opérationnelle de Canadian Malartic.

En juillet 2017, les partenaires ont annoncé des records au niveau de la production trimestrielle et du débit d'usinage à Canadian Malartic, principalement attribuables aux teneurs plus élevées et au volume de minerai plus tendre traité<sup>8</sup>.

### **Canadian Malartic (zones Odyssey)<sup>8</sup>**

Au premier trimestre de 2017, le partenariat a annoncé une première estimation de ressources minérales présumées pour les zones Odyssey à la mine Canadian Malartic. La propriété Odyssey se trouve à l'est de la propriété Canadian Malartic, approximativement 1,5 kilomètre à l'est de la limite actuelle de la fosse à ciel ouvert de Canadian Malartic. Des ressources minérales initiales présumées de 1,43 million d'onces (20,7 millions de tonnes à une teneur de 2,15 grammes d'or par tonne « g/t ») ont été définies sur les zones Odyssey Nord et Sud. Le partenariat a annoncé un début potentiel de la production souterraine à court terme (2018-2020) à partir d'Odyssey Sud. Osisko est titulaire d'une redevance de 5 % NSR sur la zone Odyssey Sud et d'une redevance de 3 % NSR sur la zone Odyssey Nord.

### **Mine Éléonore**

L'autre actif clé d'Osisko est la redevance escalatoire de 2,0 % à 3,5 % NSR sur la propriété aurifère Éléonore située dans la région de la Baie James, au Québec, et opérée par Goldcorp Inc. (« Goldcorp »). La production aurifère pour 2017 doit atteindre 315 000 onces (+/-5%)<sup>9</sup>. La hausse de production comparativement à 2016 s'explique par la progression de la phase d'accroissement de production de la mine. Une étude de la durée de vie de la mine est en cours afin de déterminer un débit d'opérations durable à partir du gisement Roberto.

Goldcorp a annoncé<sup>10</sup> que la production d'or pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2017 était respectivement inférieure de 11 % et supérieure de 2 % comparativement aux trois et six mois terminés le 30 juin 2016. Alors que l'accroissement de la production continue, les tonnes minées au second

<sup>7</sup> Veuillez vous référer au communiqué de presse d'Agnico Eagle daté du 15 février 2017 intitulé : « Agnico Eagle Reports Fourth Quarter and Full Year 2016 Results »

<sup>8</sup> Veuillez vous référer au communiqué de presse d'Agnico Eagle daté du 26 juillet 2017 intitulé : « Agnico Eagle Reports Second Quarter 2017 Results »

<sup>9</sup> Veuillez vous référer au communiqué de presse de Goldcorp daté du 15 février 2017 intitulé : « Goldcorp Reports Fourth Quarter and Full Year 2016 Results »

<sup>10</sup> Veuillez vous référer au rapport de gestion de Goldcorp pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2017.

trimestre de 2017 étaient conforme à l'année précédente, comme prévu, alors qu'Éléonore s'est concentrée sur la réalisation d'un développement supplémentaire afin de soutenir les taux de production à plus long terme. On s'attend à ce que la teneur augmente au deuxième semestre de 2017 à la suite du séquençage de la mine. Éléonore a atteint un taux de développement de 51 mètres par jour au premier semestre de 2017 par rapport à 47 mètres par jour au premier semestre de 2016, conçu pour soutenir l'accroissement de la production jusqu'à 7 000 tonnes par jour, qui devrait être atteint à la fin de 2018 comme prévu.

### Mine Gibraltar

Au premier trimestre de 2017, Osisko a fait l'acquisition, de Gibraltar Mines Ltd. (« Gibco »), une filiale en propriété exclusive de Taseko qui détient une participation de 75 % dans la mine de cuivre Gibraltar (« Gibraltar »), d'un flux argentifère lié à l'argent produit à la mine de cuivre Gibraltar, située en Colombie-Britannique, au Canada. Osisko a payé à Taseko 33,0 millions de dollars US (43,2 millions de dollars) en espèces pour le flux argentifère. De plus, Osisko effectuera des paiements continus de 2,75 \$ US à Taseko par once d'argent livrée.

Osisko recevra de Taseko un montant équivalent à 100 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco jusqu'à ce que 5,9 millions d'onces d'argent lui aient été livrées et 35 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco par la suite. Gibraltar est la deuxième plus importante mine de cuivre à ciel ouvert au Canada et la quatrième plus importante en Amérique du Nord. La production annuelle moyenne sur la durée de vie de la mine Gibraltar est d'environ 140 millions de livres (« lbs ») de cuivre et 2,6 millions de lbs de molybdène. Avec d'importantes réserves de 3,2 milliards de livres de cuivre récupérable et 58 millions de livres de molybdène, la durée de vie estimée du projet est de 23 ans (réserves prouvées et probables en date du 1er janvier 2016). L'acquisition devrait augmenter la production d'Osisko d'environ 200 000 onces d'argent pour les 14 prochaines années, augmentant à une moyenne de 350 000 onces d'argent pour les années restantes du total des 23 années de durée de vie des réserves de Gibraltar. Tout argent qui sera livré après le 1er janvier 2017 est assujéti au flux. Osisko a reçu sa première livraison d'argent en mars (attribuable aux mois de janvier et février).

En juillet 2017, la production à la mine Gibraltar devrait être légèrement affectée par les feux de forêt dans la région qui ont forcé l'arrêt des opérations minières et d'usinage pendant une période de 4 jours.

### Mine Island Gold<sup>11</sup>

Au deuxième trimestre de 2017, Mines Richmond inc. (« Richmond ») a annoncé que la mine Island Gold est en bonne voie d'atteindre ou de dépasser le seuil supérieur des prévisions de production pour l'année de 87 000-93 000 onces suite à une autre solide production trimestrielle de 26 110 onces d'or. La mine Island Gold a affiché une productivité minière souterraine record de 1 148 tonnes par jour, dépassant la cible pour la fin de 2018 de 1 100 tonnes par jour. L'usine a traité un record de 940 tonnes par jour et devrait atteindre la cible de débit de traitement de 1 100 tonnes par jour lorsque l'expansion de l'usine sera complétée vers la fin de 2018. Richmond a aussi indiqué que les résultats de l'évaluation économique préliminaire du scénario d'expansion complétée sur la mine Island Gold ont confirmé la viabilité économique d'une mine souterraine à faibles coûts de 1 100 tonnes par jour et l'expansion de l'usine, et représente l'atteinte d'une autre étape positive vers la valorisation du potentiel de la mine Island Gold.

---

<sup>11</sup> Veuillez vous référer au communiqué de presse de Richmond daté du 13 juillet 2017 intitulé : « Richmond Mines Reports Strong Operational Second Quarter... »

## Mise à jour du portefeuille de placements

Au cours des trois et six mois terminés le 30 juin 2017, Osisko a acquis des placements d'une valeur de 68,3 millions de dollars et de 131,1 millions de dollars respectivement et a vendu des placements d'un montant de 1,0 million de dollars et de 23,5 millions de dollars respectivement.

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable et la juste valeur des placements en titres négociables au 30 juin 2017 (en milliers de dollars) :

Titres négociables	Valeur comptable <sup>(i)</sup>	Juste valeur <sup>(ii)</sup>
	\$	\$
Entreprises associées	168 813	297 911
Autres sociétés	123 596	123 596
	<u>292 409</u>	<u>421 508</u>

(i) La valeur comptable représente le montant enregistré au bilan, lequel correspond à la méthode de la mise en équivalence pour les placements en titres négociables d'entreprises associées et la juste valeur pour les investissements en titres négociables dans les autres sociétés, conformément à la norme IFRS 9, *Instruments financiers*.

(ii) La juste valeur correspond au cours du marché des placements sur une bourse reconnue au 30 juin 2017.

### Minière Osisko inc.

Au 3 août 2017, la Société détient 29 552 034 actions ordinaires représentant une participation de 15,7 % dans Minière Osisko. Osisko détient une redevance totale de 1,5 % NSR sur le projet aurifère Windfall Lake (« Windfall »). Minière Osisko effectue actuellement un programme de forage de 400 000 mètres sur Windfall.

### Barkerville Gold Mines Ltd.<sup>12</sup>

Au 3 août 2017, la Société détient 127 705 560 actions ordinaires représentant une participation de 33,4 % dans Barkerville. Barkerville se concentre sur l'exploration et le développement d'une importante position de terrain dans le district minier historique Cariboo du centre de la Colombie-Britannique. Barkerville réalise actuellement un programme de forage d'exploration de 130 000 mètres et a annoncé qu'elle avait reçu tous les permis nécessaires au démarrage de la production à son projet souterrain Bonanza Ledge à une cadence initiale de 150 000 tonnes par année. En avril 2017, Barkerville a annoncé une nouvelle découverte issue de la phase II de son programme de forage actuellement en cours à Island Mountain et Valley Zone, sur son projet aurifère Cariboo.

En avril 2017, Osisko a fait l'acquisition d'une redevance additionnelle de 0,75 % NSR sur le projet aurifère Cariboo pour une contrepartie en espèces de 12,5 millions de dollars, portant la redevance totale détenue par Osisko à 2,25 % NSR. L'octroi de la redevance additionnelle a annulé le droit d'acquisition de redevance d'Osisko qui lui avait été octroyé à la suite d'une entente d'investissement entre Osisko et Barkerville le 5 février 2016. Toutefois, Osisko conserve un droit de premier refus relié à toute entente de flux d'or reçu par Barkerville relativement au projet aurifère Cariboo.

<sup>12</sup> Veuillez vous référer au communiqué de presse de Barkerville daté du 7 avril 2017 intitulé : « BGM intersects 19.20 g/t AU over 54.40 meters and 11.42 g/t AU over 28.55 meters at shaft zone », au site web de Barkerville au [www.barkervillegold.com](http://www.barkervillegold.com) et sur SEDAR pour de l'information additionnelle.

## Ressources Falco<sup>13</sup>

Au 3 août 2017, la Société détient 23 927 005 actions ordinaires correspondant à une participation de 13,3 % dans Ressources Falco (« Falco »). En 2016, Falco a publié une évaluation économique préliminaire initiale sur le projet Horne 5. Falco travaille actuellement sur une étude de faisabilité, qui doit être publiée au troisième trimestre de 2017, et sur une étude d'impact sur l'environnement pour le projet Horne 5 qui doit être publiée à la fin de l'année 2017. En février 2017, Falco a aussi annoncé qu'elle avait débuté une campagne de forage d'exploration de 40 000 mètres sur son imposante position de terrain de 668 km<sup>2</sup> dans le camp de Rouyn-Noranda, qui entoure son projet Horne 5 détenu à 100 %.

En mai 2016, Osisko a octroyé à Falco un prêt de 10,0 millions de dollars ayant une échéance de 18 mois et portant intérêt à un taux de 7 %. En vertu des modalités du financement, Falco et Osisko devront négocier, d'ici la fin du mois d'octobre 2017, les termes, les conditions et la structure d'une entente de flux d'argent et/ou d'or (« l'entente de flux ») par laquelle Osisko pourra fournir à Falco une partie du capital de développement requis pour construire le projet Horne 5. Dans ce cas, le montant en capital du prêt et les intérêts cumulés seront déduits du dépôt du flux. À la date d'échéance, si Falco et Osisko n'ont pas conclu d'entente de flux, le montant en capital du prêt sera converti en une redevance de 1 % NSR sur le projet Horne 5 et les intérêts cumulés seront payés en espèces.

## Labrador Iron Ore Royalty Corporation

Au cours du quatrième trimestre de 2016 et en janvier 2017, Osisko a vendu sa participation de 9,8 % dans LIORC. La Société a reçu un produit de 113,4 millions de dollars (incluant 98,2 millions de dollars en 2016). Depuis le placement initial dans LIORC, la Société a reçu 10,7 millions de dollars en dividendes (incluant 6,3 millions de dollars en 2016 et 0,2 million de dollars en 2017). Un retour sur investissement de 17,4 %<sup>14</sup> a été réalisé sur l'investissement dans LIORC. Puisque la participation d'Osisko a été entièrement liquidée, la Société ne recevra plus de produits de dividendes à l'avenir.

## **Activités d'exploration et évaluation**

En vigueur le 4 octobre 2016, Osisko a conclu une entente d'acquisition de participation en exploration avec Minière Osisko, laquelle a été modifiée en 2017 afin de créer deux ententes d'acquisition de participation. L'amendement était requis en raison de l'entente d'option concernant le projet Kan avec Barrick Gold Corporation.

En raison de cette transaction, les activités d'exploration et d'évaluation ont été grandement réduites et seront concentrées sur le projet Coulon (secteur de la Baie-James). Les investissements sont estimés à 3,1 millions de dollars en 2017 (1,7 millions de dollars déduction faite des crédits d'impôt d'exploration estimatifs), dont environ 2,2 millions de dollars seront financés par des institutions du Québec et d'autres partenaires. Durant les trois et six mois terminés le 30 juin 2017, Osisko a investi respectivement 0,9 million de dollars et 1,7 million de dollars, déduction faite des crédits d'impôt. Un programme de forage de 10 000 mètres et une étude économique préliminaire ont été entrepris au premier trimestre de 2017.

Le 20 octobre 2017 (ou avant selon certaines conditions), les actionnaires n'ayant pas le contrôle auront l'option de convertir leurs actions de Mines Coulon inc. en un montant correspondant à 75 % du coût de leur investissement, ce montant devant être réglé par l'émission d'un nombre variable d'actions ordinaires de la Société basé sur la juste valeur marchande des actions de la Société au

<sup>13</sup> Veuillez vous référer au communiqué de presse daté du 20 février 2017 intitulé : « Falco Commence 40,000 Metre Drill Program »

<sup>14</sup> Le retour total sur investissement est une mesure de performance financière non conforme aux IFRS qui n'a aucune définition standard selon les normes IFRS. Le calcul du retour total sur investissement est la somme des gains en capital et des dividendes, divisée par le coût de l'investissement et représente le retour reçu durant la durée totale de l'investissement.

moment de la conversion. Au 30 juin 2017, les participations ne donnant pas le contrôle avaient investi un total de 16,0 millions de dollars dans Mines Coulon inc.

## **Dividendes**

Osisko a déclaré des dividendes pour les 12 derniers trimestres consécutifs.

Le 17 juillet 2017, Osisko a payé un onzième dividende trimestriel de 0,04 \$ par action ordinaire aux actionnaires inscrits aux registres en date du 30 juin à la fermeture des bureaux.

Le 3 août 2017, Osisko a déclaré un douzième dividende trimestriel de 0,05 \$ par action ordinaire payable le 16 octobre 2017 aux actionnaires inscrits aux registres en date du 30 septembre à la fermeture des bureaux.

## **Perspectives 2017**

Les perspectives d'Osisko quant aux droits de redevance, de flux et d'ententes d'écoulement de métaux précieux pour 2017 reposent sur les prévisions publiques disponibles, en particulier les prévisions pour la mine Canadian Malartic, telles qu'elles sont publiées par Yamana et Agnico Eagle, celles pour la mine Éléonore, publiées par Goldcorp, celles pour la mine Renard, publiées par Stornoway Diamond, celles pour la mine Brucejack, publiées par Pretium et celles pour la mine Island Gold, publiées par Mines Richmont. Lorsque les prévisions publiques sur des propriétés ne sont pas disponibles, Osisko obtient des prévisions internes de la part des exploitants, ce qui est le cas pour la mine SASA et la mine Mantos Blancos, ou se base sur les meilleures estimations de la direction.

Les onces d'équivalent d'or attribuables pour 2017 ont été augmentées suite à l'acquisition du portefeuille d'Orion et sont maintenant estimées entre 55 300 et 65 700 onces d'équivalent d'or (comparativement à 43 300 et 46 100 onces d'équivalent d'or avant l'acquisition du portefeuille d'Orion). La mise à jour de l'estimé comprend les actifs acquis d'Orion pour une période de cinq mois (août à décembre).

Pour nos objectifs en 2017, les redevances en argent et en espèces ont été converties en onces d'équivalent d'or à partir d'un prix des matières premières de 1 250 \$ US par once d'or, de 18 \$ US par once d'argent et de 116 \$ US par carat pour les diamants et d'un taux de change (\$ CA/\$ US) de 1,30.

## **Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS**

La Société a inclus certaines mesures non conformes aux IFRS, y compris le « *bénéfice ajusté* » et le « *bénéfice ajusté par action de base* » afin d'ajouter de l'information à ses états financiers consolidés, lesquels sont présentés conformément aux IFRS.

La Société croit que ces mesures, ainsi que les mesures déterminées en conformité avec les normes IFRS, permettent aux investisseurs de mieux comprendre et d'évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite en vertu des IFRS et, par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables aux mesures similaires employées par d'autres sociétés. Les données visent à fournir de l'information supplémentaire et ne doivent pas être considérées seules ou comme substituts aux mesures de performance préparées en conformité avec les IFRS.

Afin de choisir une méthode de calcul, la Société a examiné, au cours du premier trimestre de 2016, les méthodes similaires employées par ses pairs pour calculer leur bénéfice ajusté. Après cet

examen, la Société a décidé d'exclure les gains et pertes de change de son bénéfice ajusté et de son bénéfice ajusté par action puisqu'ils ne reflètent pas la performance opérationnelle de la Société.

### Bénéfice ajusté et bénéfice ajusté par action de base

Le « bénéfice ajusté » est défini comme le « bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires d'Osisko » moins certains éléments : le « gain (la perte) de change », la « dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation », les « gains (les pertes) à la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation », la « radiation d'immobilisations corporelles », le « gain latent (perte latente) sur placements », la « dépréciation d'actifs financiers et de placements dans des entreprises associées », la « quote-part du gain (de la perte) d'entreprises associées », la « charge d'impôts sur le résultat différés » ainsi que d'autres éléments inhabituels comme les frais de transaction.

Le bénéfice ajusté par action de base est obtenu en divisant le « bénéfice ajusté » par le « nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation » pour la période.

	Pour les trois mois terminés		Pour les six mois terminés	
	30 juin		30 juin	
	2017	2016	2017	2016
<i>(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)</i>	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires d'Osisko	11 043	15 737	15 119	15 677
Ajustements :				
Perte (gain) de change	6 113	(644)	7 528	13 076
Gain latent sur placements	(14 598)	(14 335)	(16 622)	(19 550)
Quote-part de la perte d'entreprises associées	1 516	1 414	2 961	2 396
Perte (gain) à la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation	(20)	312	(20)	312
Charge d'impôts sur le résultat différés	2 023	4 066	3 744	3 302
Frais de transaction	995	-	1 065	-
Bénéfice ajusté	7 072	6 550	13 775	15 213
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	106 656	106 374	106 617	102 733
Bénéfice ajusté par action de base	0,07	0,06	0,13	0,15

### Conférence téléphonique sur les résultats du deuxième trimestre 2017

Osisko tiendra une conférence téléphonique le vendredi 4 août 2017 à 11:00 HAE afin de présenter et de discuter de ses résultats du deuxième trimestre de l'année 2017.

Les personnes intéressées à participer à la conférence téléphonique sont priées de composer le 1-(647) 788-4922 (appels internationaux), ou le 1-(877) 223-4471 (sans frais en Amérique du Nord). Un téléphoniste redirigera les participants à la conférence téléphonique.

Il sera possible d'écouter l'enregistrement de la conférence à partir du 4 août 2017 à 14h00 HAE jusqu'à 23h59 HAE le 11 août 2017 en composant le 1-(800) 585-8367 (sans frais en Amérique du Nord) ou le 1-(416) 621-4642, puis le code d'accès 51185218.

## À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Redevances Aurifères Osisko Ltée est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux axée sur les Amériques ayant débuté ses activités en juin 2014. Suite à la transaction avec Orion, Osisko détient maintenant un portefeuille concentré en Amérique du Nord qui se compose de plus de 130 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux. Le portefeuille d'Osisko se compose de cinq principaux actifs, y compris une redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, laquelle est la plus importante mine aurifère au Canada. Osisko détient également un portefeuille de participations dans des sociétés de ressources publiques, incluant des participations de 15,7 % dans Minière Osisko inc., de 14,7 % dans Osisko Metals Ltd., de 13,3 % dans Falco Ressources Ltd. et de 33,4 % dans Barkerville Gold Mines Ltd.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal (Québec) H3B 2S2. Pour plus d'information, visitez le [www.osiskogr.com](http://www.osiskogr.com).

### Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko :

Vincent Metcalfe  
Vice-président, relations aux investisseurs  
Tél. (514) 940-0670  
[vmetcalfe@osiskogr.com](mailto:vmetcalfe@osiskogr.com)

Joseph de la Plante  
Vice-président, développement corporatif  
Tél. (514) 940-0670  
[jdelaplante@osiskogr.com](mailto:jdelaplante@osiskogr.com)

### Énoncés prospectifs

*Certains énoncés compris dans ce communiqué peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs ». Tous les énoncés dans ce communiqué qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence à des événements futurs, des développements ou des performances qu'Osisko prévoit, y compris les attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, les résultats d'exploitation, les estimations des recettes futures, les exigences de capital supplémentaire, l'estimation des réserves minières et des ressources minérales, les estimations de production, les coûts de production et des revenus, la demande future et les prix des produits de base, les perspectives et occasions d'affaires sont des énoncés prospectifs. En outre, les énoncés prospectifs (y compris les données figurant dans les tableaux) sur les réserves et les ressources et les onces d'or équivalent sont des énoncés prospectifs, car ils impliquent l'évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variations (incluant les variantes négatives), ou des énoncés à l'effet que des événements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire, incluant notamment, mais sans s'y limiter, le rendement des actifs d'Osisko, la réalisation des avantages découlant de son portefeuille d'investissements et des transactions, et l'estimation des onces d'équivalent d'or à recevoir en 2017. Bien qu'Osisko soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs se fondent sur des hypothèses raisonnables, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs et ne garantissent pas les résultats futurs, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, citons notamment les fluctuations des prix des commodités qui sous-tendent les redevances et flux détenus par Osisko (or et argent); les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain; les changements réglementaires dans les gouvernements nationaux et locaux, y compris l'octroi des permis et les et les politiques fiscales; la réglementation et les développements politiques ou économiques dans les juridictions où sont situées les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou autre intérêt ou par l'entremise desquelles ils sont détenus; les risques liés aux exploitants des propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance ou un flux; les opportunités d'affaires qui deviennent disponibles, ou sont poursuivis par Osisko; la disponibilité continue de capital et de financement et le marché ou les conditions économiques générales; les litiges concernant tout titre, permis ou licence liés à des intérêts sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit; une issue défavorable d'un litige relié à une quelconque propriété dans laquelle Osisko détient une redevance, un flux ou un droit; des difficultés relatives au développement, à l'obtention de permis, aux infrastructures, à l'exploitation ou aux aspects techniques sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit; des différences dans la cadence et l'échéancier de production par rapport aux estimations de ressources ou aux prévisions de production faites par les exploitants des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit; les risques et les dangers liés à l'exploration, au développement et à l'exploitation minière sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance, un flux ou d'autres intérêts, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques inhabituelles ou imprévues et métallurgiques, des affaissements ou des effondrements de terrains, les inondations et autres catastrophes naturelles ou des troubles civils ou d'autres risques non assurés. Les énoncés prospectifs figurant dans ce communiqué de presse sont basées sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment: l'exploitation continue des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance, un flux ou d'autres intérêts par les propriétaires ou les opérateurs de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures; l'exactitude des énoncés publics et de la divulgation faites par les propriétaires ou les opérateurs de ces propriétés sous-jacentes; l'absence de changement défavorable important dans le prix des commodités qui sous-tendent le portefeuille d'actifs; aucun changement défavorable à l'égard d'une propriété à l'égard de laquelle Osisko détient une redevance, un flux ou autre intérêt; l'exactitude de la divulgation publique des attentes relatives au développement de propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production; et l'absence d'autres facteurs qui pourraient entraîner que les actions, événements ou résultats réels diffèrent de ceux prévus, estimés ou attendus.*

*Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs émis dans le présent communiqué, se reporter à la section intitulée « Facteurs de risque » de la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes, et disponibles en versions électroniques sous le profil de l'émetteur d'Osisko sur SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») aux États-Unis, sur EDGAR, au [www.sec.gov](http://www.sec.gov). L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes de la Société au moment de l'émission du présent communiqué et est sujette à changement après cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.*

# Redevances Aurifères Osisko Ltée

## Bilans consolidés

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	30 juin 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	348 642	499 249
Placements temporaires	1 547	2 100
Comptes débiteurs	7 139	8 416
Autres actifs	674	974
	<u>358 002</u>	<u>510 739</u>
<b>Actif non courant</b>		
Placements dans des entreprises associées	168 813	82 902
Autres placements	143 023	108 409
Droits de redevances et de flux	543 202	494 768
Immobilisations corporelles	259	266
Exploration et évaluation	101 800	100 038
Goodwill	111 204	111 204
Impôts sur le résultat différés	12 208	7 978
	<u>1 438 511</u>	<u>1 416 304</u>
<b>Passif</b>		
<b>Passif courant</b>		
Comptes créditeurs et frais courus	5 829	7 438
Dividendes à payer	4 270	4 266
Instruments financiers dérivés	10 484	-
Provisions et autres passifs	7 492	4 153
	<u>28 075</u>	<u>15 857</u>
<b>Passif non courant</b>		
Dette à long terme	46 236	45 780
Provisions et autres passifs	15 043	12 433
Impôts sur le résultat différés	130 855	127 930
	<u>220 209</u>	<u>202 000</u>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions	913 050	908 890
Bons de souscription	30 901	30 901
Surplus d'apport	11 756	11 411
Composante capitaux propres de la débenture convertible	3 091	3 091
Cumul des autres éléments du résultat global	(733)	7 838
Bénéfices non répartis	258 544	250 306
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée</b>	<u>1 216 609</u>	<u>1 212 437</u>
Participations ne donnant pas le contrôle	1 693	1 867
<b>Total des capitaux propres</b>	<u>1 218 302</u>	<u>1 214 304</u>
	<u>1 438 511</u>	<u>1 416 304</u>

# Redevances Aurifères Osisko Ltée

## États consolidés des résultats

Pour les trois et six mois terminés les 30 juin 2017 et 2016

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	2017	30 juin 2016	2017	30 juin 2016
	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>	18 359	15 792	35 485	31 398
Coût des ventes	(271)	(138)	(373)	(166)
Épuisement des droits de redevances et de flux	(3 675)	(2 812)	(6 994)	(5 834)
<b>Bénéfice brut</b>	<b>14 413</b>	<b>12 842</b>	<b>28 118</b>	<b>25 398</b>
<b>Autres charges d'exploitation</b>				
Générales et administratives	(6 742)	(5 307)	(12 897)	(9 120)
Développement des affaires	(2 698)	(2 736)	(4 963)	(4 822)
Exploration et évaluation	(42)	(373)	(84)	(695)
Gain (perte) à la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation	20	(312)	20	(312)
Coûts récupérés d'entreprises associées	907	663	1 897	1 403
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>5 858</b>	<b>4 777</b>	<b>12 091</b>	<b>11 852</b>
Produits d'intérêts	1 128	766	2 406	1 317
Produits de dividendes	-	1 572	-	3 144
Charges financières	(984)	(960)	(1 933)	(1 553)
Gain (perte) de change	(6 125)	643	(7 545)	(13 086)
Quote-part de la perte d'entreprises associées	(1 516)	(1 414)	(2 961)	(2 396)
Autres gains, nets	14 598	14 335	16 622	19 550
<b>Bénéfice avant les impôts sur le résultat</b>	<b>12 959</b>	<b>19 719</b>	<b>18 680</b>	<b>18 828</b>
Charge d'impôts sur le résultat	(2 023)	(4 066)	(3 744)	(3 302)
<b>Bénéfice net</b>	<b>10 936</b>	<b>15 653</b>	<b>14 936</b>	<b>15 526</b>
<b>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux :</b>				
Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée	11 043	15 737	15 119	15 677
Participations ne donnant pas le contrôle	(107)	(84)	(183)	(151)
<b>Bénéfice net par action attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée</b>				
De base	0,10	0,15	0,14	0,15
Dilué	0,10	0,15	0,14	0,15

# Redevances Aurifères Osisko Ltée

## États consolidés des flux de trésorerie

Pour les trois et six mois terminés les 30 juin 2017 et 2016

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	30 juin		30 juin	
	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>				
Bénéfice net	10 936	15 653	14 936	15 526
Ajustements pour :				
Rémunération fondée sur des actions	3 669	3 220	6 331	4 779
Épuisement et amortissement	3 710	2 867	7 062	5 949
Quote-part de la perte d'entreprises associées	1 516	1 414	2 961	2 396
Perte nette (gain net) à l'acquisition de placements	(315)	(8 801)	2 283	(8 913)
Gain net découlant de la dilution de placements dans des entreprises associées	(11 976)	(2 566)	(16 809)	(3 219)
Gain net à la cession de placements	(632)	-	(632)	(3 410)
Variation de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	(1 675)	(2 968)	(1 464)	(4 008)
Charge d'impôts sur le résultat différés	2 023	4 066	3 744	3 302
Perte (gain) à la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation	(20)	312	(20)	312
Gain (perte) de change	6 113	(644)	7 528	13 076
Autres	334	400	784	665
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	13 683	12 953	26 704	26 455
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	403	2 911	(605)	(771)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	14 086	15 864	26 099	25 684
<b>Activités d'investissement</b>				
Diminution nette des placements temporaires	1 000	-	500	100
Acquisition de placements	(68 306)	(13 291)	(131 125)	(18 899)
Produit de la cession de placements	969	7 201	23 481	9 346
Acquisition de droits de redevances et de flux	(12 500)	(20 000)	(55 428)	(49 500)
Produit de la vente de droits de redevances et de flux	-	-	-	3 630
Immobilisations corporelles	(17)	(33)	(61)	(80)
Exploration et évaluation, déduction faite des crédits d'impôt	(1 613)	(2 261)	(371)	(5 084)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(80 467)	(28 384)	(163 004)	(60 487)
<b>Activités de financement</b>				
Émission de débenture convertible	-	-	-	50 000
Émission d'actions ordinaires et de bons de souscription	1 516	1 581	2 385	176 513
Investissements de la part des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	1 292	3 637
Frais d'émission	-	(249)	-	(8 009)
Frais de financement	-	(12)	-	(844)
Offre publique de rachat d'actions ordinaires dans le cours normal des activités	-	-	(1 822)	-
Versement de dividendes	(3 947)	(3 962)	(8 029)	(7 436)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(2 431)	(2 642)	(6 174)	213 861
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie avant l'incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(68 812)	(15 162)	(143 079)	179 058
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(6 113)	644	(7 528)	(13 076)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(74 925)</b>	<b>(14 518)</b>	<b>(150 607)</b>	<b>165 982</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie – début de la période</b>	<b>423 567</b>	<b>439 009</b>	<b>499 249</b>	<b>258 509</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie – fin de la période</b>	<b>348 642</b>	<b>424 491</b>	<b>348 642</b>	<b>424 491</b>